ROULAGE LOISIR

du 02 mai 2025 sur le Circuit de Fay de Bretagne

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Participants, Accompagnants et Bénévoles

À remplir et à remettre aux organisateurs dès le passage à l'accueil dans l'enceinte du circuit

Je soussigné :

Nom :…….. Prénom :…….

Adresse :……

N° de tél. : ……

Véhicule- Marque : Type : Immatriculation:

Important :

Les organisateurs informent qu'ils ne supportent aucune responsabilité de quelle que forme que ce soit pour les accidents, vols, dommages matériels ou corporels ou tout autre dommage qu'un participant (conducteur, passager, spectateur, accompagnant ou autre), toute autre personne ou les biens appartenant à ces personnes subiraient dans le cadre du

«ROULAGE du 02 mai 2025 sur le Circuit de Fay de Bretagne 44»

- **Attestation d'assurance RC roulage sur circuit OBLIGATOIRE, la carte verte ne suffit pas. Photocopie de cette attestation jointe au dossier ou à présenter au secrétariat le jour du roulage. Possibilité de souscrire une assurance sur place via AXA Cabinet DANIELOU de Ploemeur (56270).**
- **Chaque accompagnant, s'engage à respecter les consignes et les règles édictées par l'organisation et du circuit.**
- **Il ne sera admis qu'un seul passager par véhicule de 12 ans minimum et mesurant au moins 1,50 m.**
- **Aucun passager n'est autorisé à l'arrière du véhicule.**
- **Chaque accompagnant doit à ce titre signer la présente charte qui a valeur de décharge de responsabilité.**
- **Seules les personnes inscrites et leurs accompagnants auront accès à la piste le jour du roulage.**

Le Soussigné :

o **Déclare être en bonne santé physique et mentale, et de n'être ni en état d'ébriété, ni sous l'emprise de drogue, de médicaments ou de tous produits susceptibles d'altérer ou de modifier mon comportement ou mes facultés mentales et physiques.**

o **Déclare avoir lu et accepté le règlement particulier et l'ensemble des conditions ci-dessus.**

o **Reconnait que ni l'association, ni les organisateurs de la journée, ni les exploitants ne peuvent être tenus pour responsables pour les accidents, vols, dommages matériels ou corporels ou tout autre dommage qu'un participant, toute autre personne ou les biens appartenant à ces personnes subiraient dans le cadre de cette journée.**

Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé »

Fait à…… le……